

Conseillers en exercice : 23

Présents : 13

Votants : 17

**OBJET :**  
BUDGET GENERAL  
COMPTE FINANCIER  
UNIQUE 2024

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite.

**DELIBERATION N°2025-22**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 28 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit mars,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane CHAUSSE

**Présents** : MM. DUBOIS Sylvie, CHAUSSE Stéphane, FARGIER Marie, ROTGER Patrick, EYRAUD Anne-Marie, VIGNE Christophe, CLEMENT Pierre, CROS Isabelle, MORGE Florian, ALONSO Sébastien, LEFRILEUX Yves, MEHL Didier, HEMMACHE Martine,

**Excusés** : MM, BELLENGER Jacques, TAULEMESSE Karine, AULNER Roselyne, DUSSOL Roxane, VALCKE Sylviane, COSSE Marie-Jeanne BILANCETTI Yann, FANTINI Sébastien

**Procurations** : MM BELLENGER Jacques à MORGE Florian, AULNER Roselyne à ROTGER Patrick, VALCKE Sylviane à DUBOIS Sylvie, COSSE Marie-Jeanne à MEHL Didier, FANTINI Sébastien à VIGNE Christophe

**Absents non excusés** : MM. SEVENIER-ALIVON Annick, , LAVILLE-FRANCHI Anne-Marie,

*L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, Christophe VIGNE a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.*

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur CHAUSSE, élu par l'assemblée délibérante, présente le compte financier unique de l'exercice deux mille vingt-quatre, dressé par Madame Sylvie DUBOIS, lequel peut se résumer ainsi :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés N-1	-	386 240.83	337 247.75		-	48 993.08
Opérations de l'exercice 2024	2 750 479.07	3 271 474.90	3 033 635.57	3 116 809.94	5 784 114.64	6 388 284.84
Totaux	2 750 479.07	3 657 715.73	3 370 883.32	3 116 809.94	4 242 649.73	5 072 039.78
Résultat de clôture	-	907 236.66	254 073.38		-	653 163.28

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L1612-12 et L2121-31,  
Vu le compte de financier unique 2024 dressé conjointement par le comptable public et l'ordonnateur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés  
**APPROUVE** le compte financier unique de l'exercice 2024 du budget général tel que présenté ci-dessus.

Pour extrait conforme  
A VILLENEUVE DE BERG  
Le 28 mars 2025

Sylvie DUBOIS  
Maire de Villeneuve de Berg

